



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget participatif : Les citoyens appelés à soumettre leurs projets

Vaudreuil-Dorion, le 20 septembre 2022 – La Ville de Vaudreuil-Dorion est heureuse d'inviter les citoyens à déposer un projet dans le cadre de son budget participatif, et ce, d'ici le 17 octobre.

En 2021, une première mouture d'un budget participatif avait été lancée, qui se voulait une invitation aux citoyens à voter, via le site internet de la Ville, pour la réalisation du projet qui leur semblait le plus intéressant. Ces projets d'une valeur de 100 000 \$ avaient soulevé l'intérêt du conseil municipal lors de la préparation budgétaire automnale, mais devant l'impossibilité de tous les réaliser en raison de contraintes monétaires, le conseil avait décidé de laisser les citoyens trancher.

En 2022, la Ville de Vaudreuil-Dorion poursuit sa volonté de promouvoir une culture de participation publique, comme le stipule l'aspiration 5, « Susciter la participation de tous au mieux-être collectif », de la planification stratégique 2020 > 2025 *Habité par ma ville*. La seconde édition du budget participatif interpelle les citoyens au-delà de la possibilité de voter; ils seront invités à déposer des projets qui représentent une dépense d'immobilisation ou d'équipement jusqu'à un maximum de 100 000 \$.

« Par cette initiative, nous voulons permettre aux citoyens d'être initiateurs de projets et de se familiariser avec le processus budgétaire. Une façon bien concrète et démocratique de permettre aux citoyens de s'impliquer dans les choix budgétaires de leur Ville. Nous avons opté pour une formule qui ne sera pas trop complexe pour le citoyen », a déclaré le maire Guy Pilon.

Tout citoyen de Vaudreuil-Dorion âgé de 18 ans et plus peut déposer un projet seul ou en équipe. Cette participation est sur une base personnelle et non professionnelle. Les associations et corporations ne peuvent soumettre un projet, ces derniers ayant accès à des programmes de subventions de la Ville. Par contre, un citoyen pourrait déposer un projet et être appuyé par un organisme ou une institution.

Les critères d'admissibilité, les règlements et le formulaire de participation sont accessibles sur le site internet de la Ville dans l'onglet Information / Participation citoyenne / Budget participatif. La période de dépôt du projet se déroulera du 20 septembre au 17 octobre. Les projets retenus seront soumis au vote populaire du 7 au 23 novembre.

Comité de coordination

Le comité de coordination est constitué de représentants du Service des communications, du Service des finances et de la trésorerie, du Service des loisirs et de la culture, du Service de l'aménagement du territoire, du Service du génie et de l'environnement et d'un élu municipal. Ce comité procédera à l'analyse de recevabilité des projets selon les critères d'admissibilité, au processus d'analyse et à la sélection des projets qui seront soumis au vote des citoyens.

Pour toute question, les gens peuvent s'adresser à budgetparticipatif@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.